



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **25 juin 2018**

Délibération n° 2018-2898

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Politique d'insertion par la commande publique - Marché mission d'appui pour le développement de la mise en œuvre des clauses d'exécution sociales dans les marchés publics du Grand Lyon 2014-2018 - Autorisation de signer l'avenant n° 2

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'insertion et de l'emploi

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Pillon

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 5 juin 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 27 juin 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jaquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charlot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à Mme Bouzerda), Mme Berra (pouvoir à Mme Crespy), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à M. Da Passano), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Jeandin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Moretton (pouvoir à M. Suchet), Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Runel (pouvoir à M. Coulon), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot, Passi.

Conseil du 25 juin 2018**Délibération n° 2018-2898**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Politique d'insertion par la commande publique - Marché mission d'appui pour le développement de la mise en œuvre des clauses d'exécution sociales dans les marchés publics du Grand Lyon 2014-2018 - Autorisation de signer l'avenant n° 2**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'insertion et de l'emploi

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La présente délibération concerne l'autorisation de signer un avenant n° 2 relatif au marché d'appui pour le développement de la mise en œuvre des clauses d'exécution sociales dans les marchés publics de la Métropole de Lyon.

Cette mission de facilitation d'intégration des clauses d'exécution sociales fera l'objet d'un travail avec la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMi'e) et l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise pour proposer un outil qui permettra de toucher plus largement les acheteurs publics et privés qui intègrent des clauses d'insertion.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'objectif n° 10 du programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e) "mobiliser le levier de la commande publique métropolitaine".

Par délibération du Conseil n° 2013-4340 du 16 décembre 2013, la Communauté urbaine de Lyon a autorisé la signature d'un marché public de services pour une mission d'appui pour le développement de la mise en œuvre des clauses d'exécution sociales dans les marchés publics du Grand Lyon 2014-2018.

Ce marché a été notifié sous le numéro 2013-686 le 8 janvier 2014 au groupement d'associations Sud ouest emploi/Uni-Est/Allies pour un montant minimum de 350 000 € HT sur 4 ans et sans montant maximum.

La mission d'appui aux clauses d'insertion permet :

- aux services de la Métropole de bénéficier de préconisations sur la définition du nombre d'heures d'insertion à inscrire dans les marchés publics,
- aux entreprises attributaires de bénéficier d'un service d'accompagnement à leurs recrutements de personnes en insertion.

Le dispositif des clauses d'insertion nécessite un contrôle mensuel de la bonne exécution des objectifs d'emploi par les entreprises, ce qui permet d'évaluer le dispositif en continu et de s'assurer de la réalisation effective des recrutements : la mission d'appui rend ainsi des rapports d'évaluation semestriels.

Pour l'ensemble des missions présentées ci-dessus, la Métropole a mandaté en 2017, 147 395 € TTC.

Par délibération du Conseil n° 2017-2274 du 6 novembre 2017, la Métropole a autorisé la signature d'un 1^{er} avenant de 6 mois, jusqu'au 8 juillet 2018, pour permettre la continuité de cette mission pendant la mise en œuvre d'un nouveau cadre d'intervention pour le suivi des clauses d'insertion en lien avec les autres acheteurs publics.

Ce nouveau cadre d'intervention a été approuvé par délibération du Conseil n° 2018-2712 du 27 avril 2018, décidant la création d'une structure métropolitaine d'insertion dénommée MMi'e qui devra, notamment, permettre l'installation de la mission de facilitation des clauses d'insertion à l'échelle du territoire en lien avec d'autres donneurs d'ordre.

La création d'une telle structure, par modification du groupement d'intérêt public (GIP) existant de la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon, est encore soumise à des étapes clés (approbation par l'assemblée générale extraordinaire du GIP actuel, arrêté préfectoral) ainsi qu'à une mise en œuvre opérationnelle (recrutements, mise en place des financements) qui rendent nécessaire la poursuite du marché actuel afin de garantir une continuité de service.

Il s'agit ici de proposer au Conseil la signature d'un 2^{ème} avenant, prolongeant le marché de 6 mois, soit jusqu'au 7 janvier 2019, pour tenir compte des délais de mise en œuvre opérationnelle de la structure. Le montant du marché demeure inchangé. Il est donc proposé au Conseil d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant, conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances institution ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Approuve l'avenant n° 2 au marché n° 2013-686 avec le groupement d'entreprises Sud ouest emploi/Uni-Est/Allies pour la mission d'appui pour le développement de la mise en œuvre des clauses d'exécution sociales dans les marchés publics du Grand Lyon 2014-2018 du 8 juillet 2018 au 7 janvier 2019.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2018 et 2019 - chapitre 011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2018.